

AVIS N° 31

DU COMITE DES INDICES BOURSIERS

Le Comité des Indices Boursiers a décidé, lors de sa réunion du 29 juin 2016, de mettre à jour les échantillons de l'indice TUNINDEX et des indices sectoriels comme suit :

A partir du **vendredi 1^{er} juillet 2016**, la société **UNIMED** intégrera l'indice **TUNINDEX** et les **indices sectoriels « 4000- Santé » et « 4500- Santé »** avec les caractéristiques suivantes :

NOMBRE DE TITRES ADMIS	FLOTTANT	FACTEUR DE PLAFONNEMENT DANS L'INDICE TUNINDEX
25 450 000	20%	1